

PLAGES PUBLIQUES



La collectivité a souhaité aménager trois plages sur des secteurs déjà très fréquentés afin de répartir sur des espaces plus nombreux l'effort de surveillance publique et de proposer une offre touristique plus qualitative.

Le projet se développe à partir de la création (ou, pour Bois-vieux, de la rénovation) de trois plages publiques permettant d'organiser une surveillance estivale offerte à tous.

Ces aménagements comprennent autant les travaux paysagers et de terrassement pour constituer la plage de baignade, que l'installation des bâtiments publics qui les accompagnent (postes de secours et sanitaires):

Les Trémouilles : 1 WC & 1 poste de secours

Bois-Vieux : 1 poste de secours (avec snack intégré)

Savin'plage : 1 poste de secours avec sanitaires publics

PROGRAMME : Aménagement de trois plages publiques au Lacie de Serre-Ponçon

ADRESSE : - 05 SERRE-PONÇON

MAÎTRE D'OUVRAGE : SMADESEP

MAÎTRE D'OEUVRE : Eric BOISSEL

ANNÉE D'ACHÈVEMENT : 2015

COÛT : 1 100 000 HT

CERTIFICATIONS ET LABELS : Label européen



ARCHITECTURE :

La réalisation des 4 bâtiments de plage a permis d'améliorer le cahier des charges imposé aux prestataires d'activités du lac de Serre-Ponçon. Ce projet propose : une adaptation du bâtiment à la pente et aux fonctions (stockage, vestiaire, accueil, surveillance...); la sécurité du bâtiment contre l'effraction (notamment sur le hors saison); l'auto-construction possible d'un édifice globalement peu cher; la ligne architecturale imposée en volume (concept de "modules" emboîtables) et en texture (façade en bardeaux de mélèze, couverture en tôle ondulée laquée double face). De manière concrète, les 4 bâtiments réalisés auront chacun décliné la charte de manière singulière : 4 modules avec escalier central (1 étage accessible en dos de bâtiment par la pente) à Rousset, 2 modules associés par un patio central à Savines-Le-Lac, 1 module simple pour les sanitaires et 1 module avec container intégré pour le poste de secours de Chorges...

MATÉRIAUX :

Matériaux adaptés à la pente et aux vents rencontrés : galets du Boscodon (proximité des sites et limitent l'érosion), du sable (lavé) et la création de 2 "cales" en béton (avec escalier central intégré) sur Boisvieux, permettant l'accueil d'une baignade flottante. Les bâtiments publics répondent à la charte architecturale du SMADESEP, issue d'un travail expérimental conduit avec Eric BOISSEL, le CAUE, le STAP 05 et la DDT 05 privilégiant des constructions "mélèze" assez contemporaines.

ENERGIE :

Les bâtiments réalisés n'ont qu'une vocation estivale: en l'absence de chauffage, les questions énergétiques sont relativement accessoires, alors que l'architecture des bâtiments privilégie l'été la ventilation naturelle des espaces. L'éclairage des 4 bâtiments s'appuie en outre sur des lampes à faible consommation (LED).

PRINCIPAUX PROFESSIONNELS INTERVENUS :

Géomètre: Toulemonde Bontoux
Téthys hydro (étude de sol - Chorges)
MOe (bâtiments): Eric BOISSEL
Etech Bois (BET Bois)
APIC (Economiste)
Bureau de contrôle (bâtiments) : APAVE (Gap)
ALCYON (baignade flottante - expert maritime)

PRINCIPALES ENTREPRISES INTERVENUES :

Savines-Le-Lac:
Société Routière du Midi
SARL BERNARD
AMCV (La Batie-Neuve) : Bâtiment
DAUTREMER : Charpente
Chorges:
Société Routière du Midi
SAS ALLAMANNO
AMCV (La Batie-Neuve) : Bâtiment
AMC : Charpente
Rousset:
Rivage (Besançon - 25000) : fournisseur principal (baignade flottante)
AMCV (La Batie-Neuve) : sous-traitant gros-oeuvre piscine
GARCIN : Charpente
Tout site:
P. FLIPPE (plomberie); MANSUY (électricité)